

Madame la ministre,

Au cœur du pacte social et républicain, l'égalité entre les femmes et les hommes est la grande cause du quinquennat. Cette cause doit se traduire par la pleine mobilisation de tous les acteurs, de l'Etat en particulier, et de la société en général, autour de deux objectifs principaux : faire progresser l'égalité des droits et assurer l'égalité dans les faits. C'est aujourd'hui une obligation de résultats et non de moyens qui nous incombe.

Votre objectif consistera à réduire le seuil d'acceptation des inégalités entre les femmes et les hommes et pour cela, de les faire connaître par le grand public en mobilisant au-delà des associations déjà engagées.

Pour que cet objectif se concrétise, je souhaite que vos travaux s'articulent autour de quatre priorités, qu'il conviendra de traiter dans le cadre d'une action concertée avec les ministres concernés.

1/ Porter la grande cause du quinquennat

Votre première priorité sera de faire vivre la grande cause du quinquennat.

Cette grande cause fera l'objet d'une stratégie ainsi que d'une programmation précise avant la fin de l'année 2017, afin d'assurer son déploiement au cours des cinq prochaines années. Dans cette perspective, vous lancerez dans un premier temps un « Tour de France de l'égalité » à l'automne. Il devra permettre de mobiliser les territoires afin de recueillir les témoignages et les besoins des femmes, les bonnes pratiques et d'enrichir les actions à mener. Des thématiques devront être identifiées et un calendrier élaboré d'ici la fin de l'été 2017. Vous accorderez dans ce cadre, une attention particulière aux difficultés rencontrées par les femmes les plus vulnérables, c'est à dire en situation de précarité, isolées, ou en situation de handicap, les mères de familles monoparentales et celles dont les difficultés sont moins visibles. D'une façon générale, vous veillerez à enrichir cette grande cause durant le quinquennat, en portant les réformes qui en découleront et en diversifiant cette programmation, qui devra être assortie d'objectifs clairs à atteindre en matière de réduction des inégalités dans tous les domaines.

*Mme Marlène SCHIAPPA
Secrétaire d'Etat chargée de l'égalité
entre les femmes et les hommes*

2/ Améliorer les droits sociaux des femmes.

Pour y parvenir, je souhaite que portiez, en lien étroit avec les ministères compétents, plusieurs chantiers.

Le premier vise à assurer l'égalité professionnelle. Vous vous attacherez, à cet effet, à construire et à organiser des opérations de contrôles aléatoires des politiques salariales et de ressources humaines des entreprises, en lien avec la ministre du Travail. Vous proposerez également des formations à l'égalité pour les entreprises les plus mal classées dans les baromètres mesurant l'égalité professionnelle, pour faire partager les bonnes pratiques et leur donner les moyens de progresser.

Par ailleurs, en lien avec le ministre de l'Education nationale et la ministre du Travail, vous élaborerez avant la fin de l'année 2018, un plan d'actions visant à développer la mixité des métiers, comprenant notamment des actions de déconstruction de stéréotypes dès l'école. La mixité dans le secteur du numérique sera également recherchée.

Vous prendrez des mesures pour faciliter le retour à l'emploi des parents de jeunes enfants, sans emploi : leur accompagnement, en particulier celui des bénéficiaires du RSA majoré, fera l'objet de mesures mobilisant une offre de service de la CAF et de Pôle emploi, comportant un accès privilégié à une offre de formation.

Pour mieux faire connaître leurs droits aux femmes enceintes, vous travaillerez à l'élaboration et à la diffusion d'un outil d'information précisant leurs droits aux salariées lors de l'annonce d'une grossesse à leur employeur.

Vous aurez également pour mission d'améliorer le congé maternité pour assurer une plus grande équité entre toutes les femmes, quel que soit leur statut. Cette mesure devra être élaborée avec la ministre des Solidarités et de la Santé.

Si l'amélioration de l'autonomie financière des femmes passe de façon prioritaire par l'accès à l'emploi et l'égalité professionnelle, elle pourra aussi prendre la forme d'un dispositif d'option d'individualisation de l'impôt sur le revenu, dont les modalités pratiques seront expertisées en lien avec le ministre de l'Economie et des Finances.

Garantir l'autonomie des femmes au quotidien, c'est aussi permettre une meilleure articulation des temps de vie. Avec la ministre des solidarités et de la santé, vous mènerez les travaux nécessaires à la création de places de crèches supplémentaires. Toujours en collaboration avec la ministre des solidarités et de la santé mais aussi avec le Ministre de la cohésion des territoires, vous assurerez la mise en œuvre d'une plus grande transparence de leurs critères d'attribution, et vous proposerez notamment la mise en place d'un système de cotation et d'un barème public, élaboré en lien avec la CNAF et les communes.

L'autonomie des femmes se construit dès l'école et par l'éducation. En lien avec le ministre de l'Education nationale, le dispositif d'éducation à la sexualité en milieu scolaire sera réformé, sur la base d'un bilan des trois séances obligatoires d'information. Les actions menées en milieu scolaire afin de promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons et le respect mutuel seront développées.

Dans la même perspective, le sport peut être un formidable levier pour agir sur les consciences et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ou lutter contre toutes les formes de discriminations. Vous engagerez ainsi avec la Ministre des Sports et la Conférence Permanente du Sport féminin une action, qui pourra s'inscrire dans le programme d'héritage de la candidature française aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, pour concourir à l'égal accès des femmes et des hommes à la pratique sportive, à la valorisation du sport féminin amateur comme professionnel, et au renforcement de la place des femmes dans la gouvernance des clubs et fédérations sportives.

3/ Lutter contre les violences sexistes et sexuelles

Vous renforcerez notre arsenal de protection civile et pénale des femmes ainsi que l'accompagnement des victimes. A cette fin, plusieurs mesures devront être travaillées avec la ministre de la Justice, notamment la création d'une infraction relative au harcèlement de rue et l'évolution du délai de prescription des crimes sexuels commis à l'encontre de mineurs.

A côté de ces mesures, des opérations de communication et de sensibilisation devront être lancées pour mobiliser nos concitoyens. Vous étudierez les modalités de mise en œuvre d'une journée de sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la lutte contre le viol dans le cadre du service civil et national des jeunes. Vous préparerez une grande campagne de communication sur les violences sexistes et sexuelles.

4/ Garantir l'exemplarité de l'Etat dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'exemplarité sera une exigence et permettra une transformation de l'Etat, des collectivités publiques et de leurs pratiques. Des actions devront être mises en place en lien avec le ministre de l'Action et des Comptes publics pour améliorer la parité, mais aussi la mixité des métiers. Un budget intégrant l'égalité (ou budget sensible au genre) pourra être expérimenté dans un ministère à l'issue d'une étude méthodologique menée en 2017 et sur la base de propositions formulées par un parlementaire spécialement missionné à cet effet. Un modèle d'équilibre et de conciliation entre la vie personnelle et la vie professionnelle devra être promu afin d'opérer un changement de culture et de pratiques au sein de l'Etat, en s'inspirant des pays européens comparables.

Enfin, outre l'égalité entre les femmes et les hommes, vous vous attacherez également à lutter contre la haine et les discriminations anti-LGBT. Il vous faudra mener des actions permettant de faire avancer les droits dans ce domaine, en vous appuyant sur le déploiement d'un plan de communication contre la haine anti-LGBT, ainsi que sur la mise en œuvre de campagnes de prévention des discriminations destinées notamment aux jeunes et aux scolaires. En lien avec le secrétaire d'Etat en charge du numérique, vous améliorerez la lutte contre la haine anti-LGBT sur internet, en pilotant un groupe de travail qui veillera à associer les plateformes et les associations compétentes. Vous faciliterez le dépôt de plainte en cas de discrimination anti-LGBT, en lien avec la ministre de la Justice. Vous seconderez la ministre des Solidarités et de la Santé dans le cadre du débat sur l'assistance médicale à la procréation.

Pour l'ensemble de ces réformes, vous veillerez à mettre en place, au sein de votre ministère, et le cas échéant en sollicitant des structures interministérielles, une organisation permettant d'en garantir la mise en œuvre. Des transformations organisationnelles et structurelles pourront être conduites pour satisfaire l'ambition de la transformation attendue de nos politiques publiques. Vous me proposerez des modalités de suivi garantissant l'atteinte des résultats attendus.

Je suis pour ma part, pleinement engagé à vos côtés pour assurer le succès de cette feuille de route. Je vous saurai gré de bien vouloir m'informer des progrès que vous réaliserez ainsi que des éventuelles difficultés auxquelles vous pourriez vous retrouver confrontée dans sa mise en œuvre.

Je vous prie de croire, Madame la ministre, à l'assurance de mes salutations les meilleures.


Edouard PHILIPPE
